

1^{ère} Concertation de Proximité restreinte MAIA Pays de Quimperlé

Relevé de décisions - 26 septembre 2018





Sommaire

Méthode MAIA

PARTIE 1

La concertation de proximité

1. Les instances de concertation
2. La concertation de proximité

PARTIE 2

Bilan 2018

1. Les éléments de contexte 2018
2. La feuille de route 2018
3. Les rencontres individuelles et collectives et Les Ateliers MAIA

PARTIE 3

Axes de travail 2019

1. Les problématiques identifiées sur le territoire
2. Les opportunités sur le territoire
3. Les propositions d'axes de travail 2019

PARTIE 4

Calendrier



MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie.

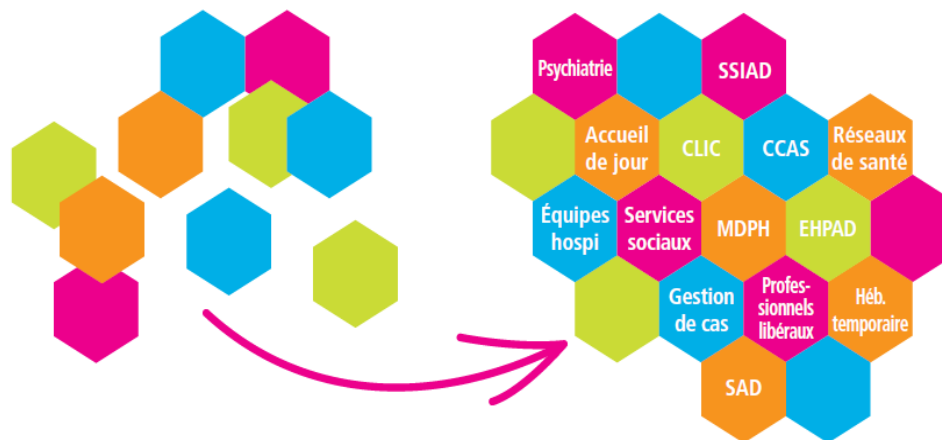
La MAIA a 1 objectif : améliorer les parcours en décloisonnant les secteurs sanitaire, social et médico-social.

La MAIA en 3 mots :

Intégration sur le territoire : mise en lien des ressources et acteurs pour harmoniser les réponses et les orientations faites aux usagers.

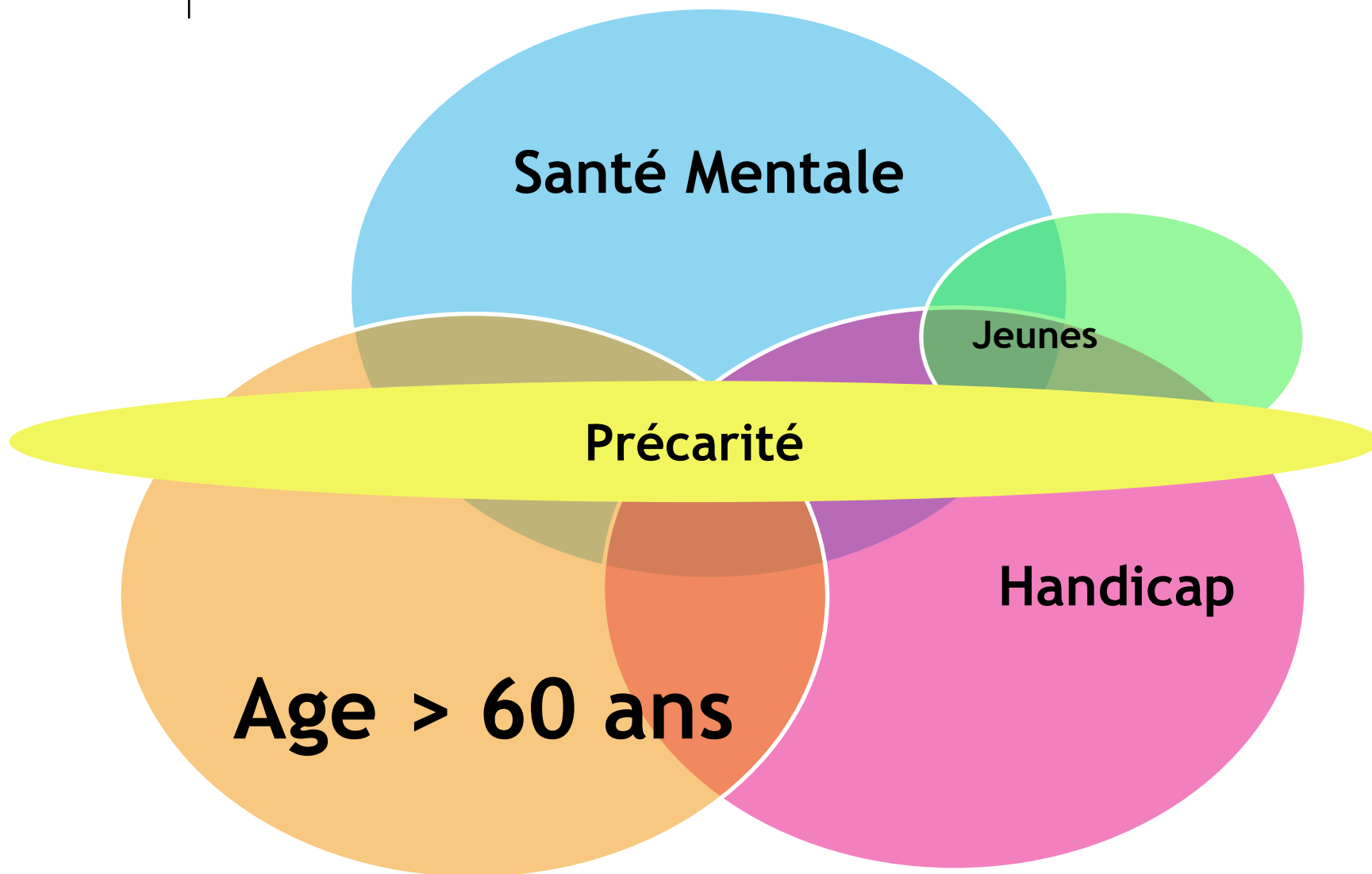
Observatoire et analyse des bonnes pratiques et dysfonctionnements sur le territoire.

Création d'outils communs et partagés.





L'expérimentation du Pays de Quimperlé : l'approche polyvalente



PARTIE 1

La concertation de proximité

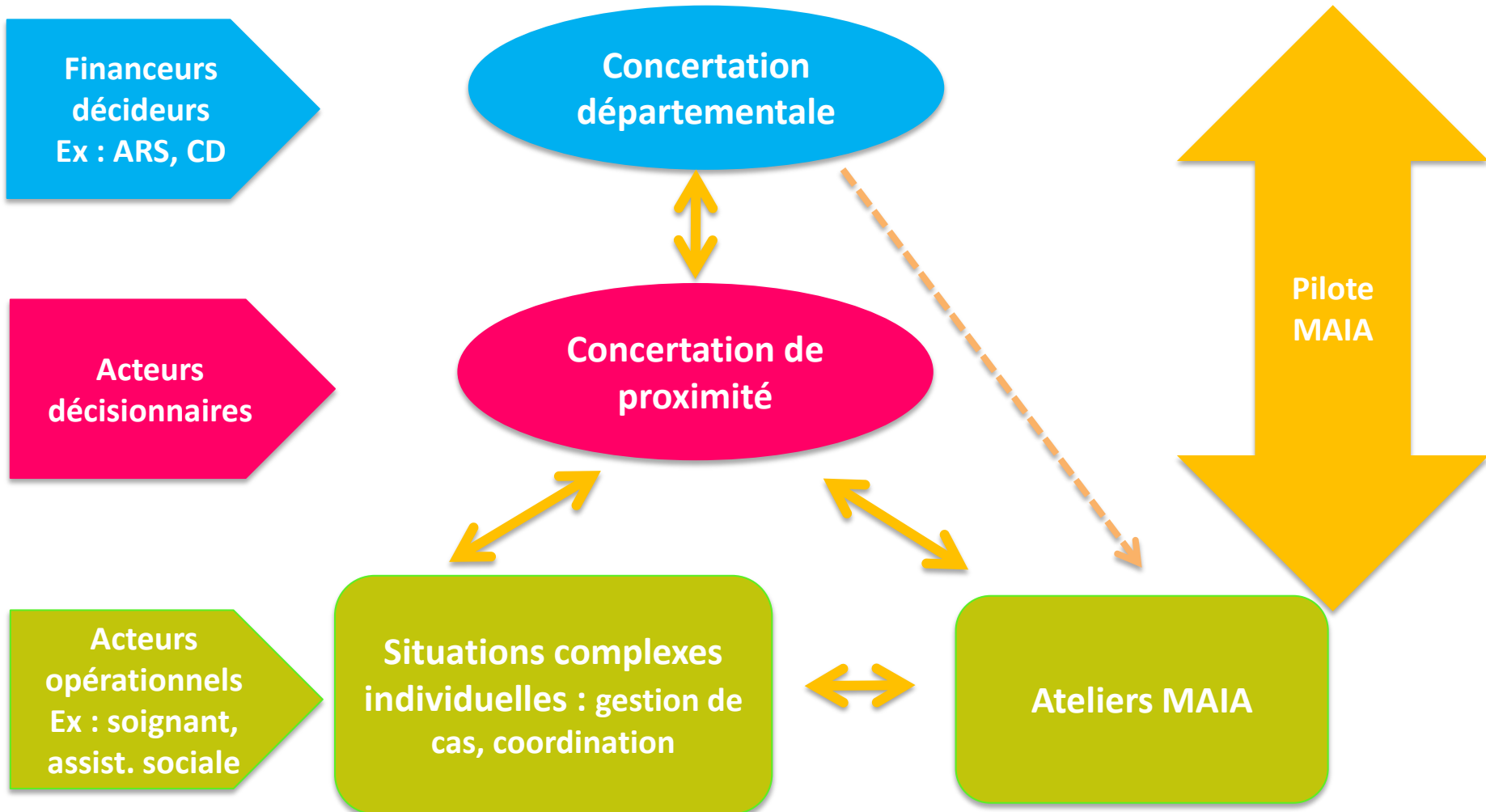
MAIA du Pays de Quimperlé





1.1

Les instances de concertation MAIA





1.2

La concertation de proximité

Objectifs :

- Analyser l'offre et l'organisation du territoire
- Valider les propositions des acteurs pour ajuster les réponses aux besoins
- Proposer des solutions innovantes pour répondre aux enjeux du territoire
- Suivre le projet du territoire



Abonder, valider et suivre Feuille De Route.

Fréquence

Une concertation « restreinte » : espace décisionnel, se réunissant 2-3 fois par an.

Une concertation « plénière » : davantage informative, permettant la diffusion du travail réalisé et la présentation des projets concrétisés, se réunissant 1 fois par an.

Modalités de validation

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Les votes sont réalisés à main levée. Il n'y a pas de quorum défini.



1.2

La concertation de proximité :

Composition cible

Groupes d'acteurs	OFFRE DE SERVICE REPRESENTEE:
Acteurs de la coordination	Plateformes Territoriales d'Appui à la coordination CLIC
Acteurs du social	Résidences autonomie CCAS-CIAS-SAAD Services sociaux des Etablissements de santé Services sociaux des caisses de retraite Services mandataires
Acteurs médico -sociaux	EHPAD HT et AJ Equipes médicosociale des CD
Acteurs du soin	Etablissements de santé : Référents filières gériatriques de proximité Etablissements de santé mentale SSIAD Exercices coordonnées: MSP HAD
Représentants d'usagers, d'aide aux aidants	CDCA France Alzheimer Associations d'aide aux aidants Plateformes de répit



1.2

La concertation de proximité :

Composition de la concertation du Pays de Quimperlé (Polyvalence)

Groupes d'acteurs	OFFRE DE SERVICE REPRESENTEE:
Acteurs de la coordination	Plateformes Territoriales d'Appui à la coordination CLIC + PCPE + CLS
Acteurs du social	CIAS = <u>directrice CIAS</u> SAAD Services sociaux des Etablissements de santé <u>Services sociaux des caisses de retraite</u> Services mandataires <u>Mission locale</u> <u>ASE + SIAO</u>
Acteurs médico -sociaux	<u>EHPAD-Hébergement temporaire-accueil de jour</u> Equipes médicosociales des CD : DTAS Etablissements d'accueil pour personnes en situation de handicap MDPH
Acteurs du soin	Etablissements de santé : Référents filières gériatriques de proximité Etablissements de santé mentale SSIAD-CSI Exercices coordonnées: MSP + <u>URPS médecin</u> HAD <u>PMI</u> <u>SAVS - SAMSAH</u>
Représentants d'usagers, d'aide aux aidants	<u>CDCA</u> <u>Association santé mentale</u>
Autres	<u>Education nationale (voir inspectrice académie)</u>



Relevé de décisions

Territoire : a ce jour la MAIA concerne les 16 communes du Pays de Quimperlé. Le périmètre est réinterrogé par l'ARS pour inclure Pont-Aven, et avoir une cohérence avec le territoire de Santé n°3.

- **Nom « concertation de proximité »** : Ok car suffisamment explicite.
- **Composition** : validée avec rajout des professionnels soulignés (Page 9) pour améliorer la représentativité de l'offre polyvalente. A réévaluer fin 2019. La pilote sollicite ces acteurs pour la prochaine concertation de proximité. M.Werner se rapprochera du CH Gourmelen pour faire le lien avec la pédopsychiatrie (CMPI). Quimperlé Communauté s'organisera en interne lors de commission pour faire remonter les problématiques du territoire (CCAS-élus) en amont des concertations.
- **Cadre de fonctionnement** : constitution d'un règlement de fonctionnement, reprenant les différents niveaux de concertation, les modalités de fonctionnement de la concertation de proximité (objectifs, modalités de vote, ...).

PARTIE 2

Bilan 2018

MAIA Pays de Quimperlé





2.1 Les éléments de contexte 2018

Agrégation de 16 communes

60 000 habitants dont 16 000 personnes âgées de plus de 60 ans - Population vieillissante



- Contrat Local de Santé Quimperlé Communauté 2016-2019
+ diagnostic sur la souffrance psychique chez les jeunes réalisé en 2017
- Analyse de besoins sociaux portée par Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Mise en place du Groupement Hospitalier du Territoire Lorient-Quimperlé
- Mise en œuvre du dispositif PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations externalisées) sur le département, dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).
- **Constitution du projet Cap Autonomie Santé territoire Lorient/Quimperlé = convergence des dispositifs.**



Missions de Cap Autonomie Santé

**Plateforme
Territoriale
d'appui**

Espace Autonomie

CLIC

**MAIA Pays
de Lorient**
Pers. âgées

**Centre de
coordination
en
cancérologie**

CAP AUTONOMIE SANTÉ

"CELA SEMBLE TOUJOURS IMPOSSIBLE, JUSQU'À CE QU'ON LE FASSE" NELSON MANDELA



**Plateforme
territoriale
d'éducation
thérapeutique**

**MAIA Pays
de
Quimperlé**
Polyvalente



2.2

La feuille de route 2018 Situation - Mécanisme MAIA

Thématiques	Axes de travail 2018	Actions réalisées
Concertation	Constituer une concertation de proximité	1ère concertation de proximité : 26/09/2018
Intégration	Favoriser l'interconnaissance	Réalisation de 4 ateliers MAIA + 1 groupe de travail CCAS
Gestion de cas	Organiser la mise en œuvre de la gestion de cas	Réalisation d'une fiche d'orientation commune PTA-GC pour expérimentation <i>Recrutement en cours de 2 GC (octobre 2018 ?)</i>

Echanges et explicitation de la situation de la gestion de cas : l'ARS ne valide pas le recrutement car dans l'attente du projet global Cap Autonomie Santé.

⇒ Quels sont les risques ?

⇒ 2 professionnelles en attente de prise de poste depuis 5 mois.

⇒ Quelles possibilités d'agir ? Faire un courrier à l'ARS ? Les acteurs proposent en première intention d'aborder le sujet jeudi 27 au CTS.

Une évaluation de la fiche d'orientation PTA-Gestion de cas sera présentée lors de la prochaine concertation de proximité pour validation et/ou ajustements.



2.2

La feuille de route 2018 Situation - Thématiques parcours

Thématiques	Axes de travail 2018	Actions réalisées
Diagnostic	Elaborer un diagnostic territorial polyvalent partagé	Rencontres individuelles et collectives Ateliers MAIA Participation à l'ABS du CIAS
Souffrance psychique des jeunes	Contribuer à la mise en œuvre des préconisations en lien avec la souffrance psychique chez les jeunes	Groupes de travail reportés.
Articulation des missions	Favoriser l'articulation entre les dispositifs d'intégration et de coordination	Constitution de Cap AS, Signature d'une convention avec PCPE en cours, Fiche d'orientation commune PTA-Gestion de cas Groupes de travail co-animés avec CLIC + PTA
Hébergement temporaire	Mettre en place un groupe de travail sur l'hébergement temporaire	Groupe de travail reporté à début 2019 ⇒ A articuler avec les GT du territoire

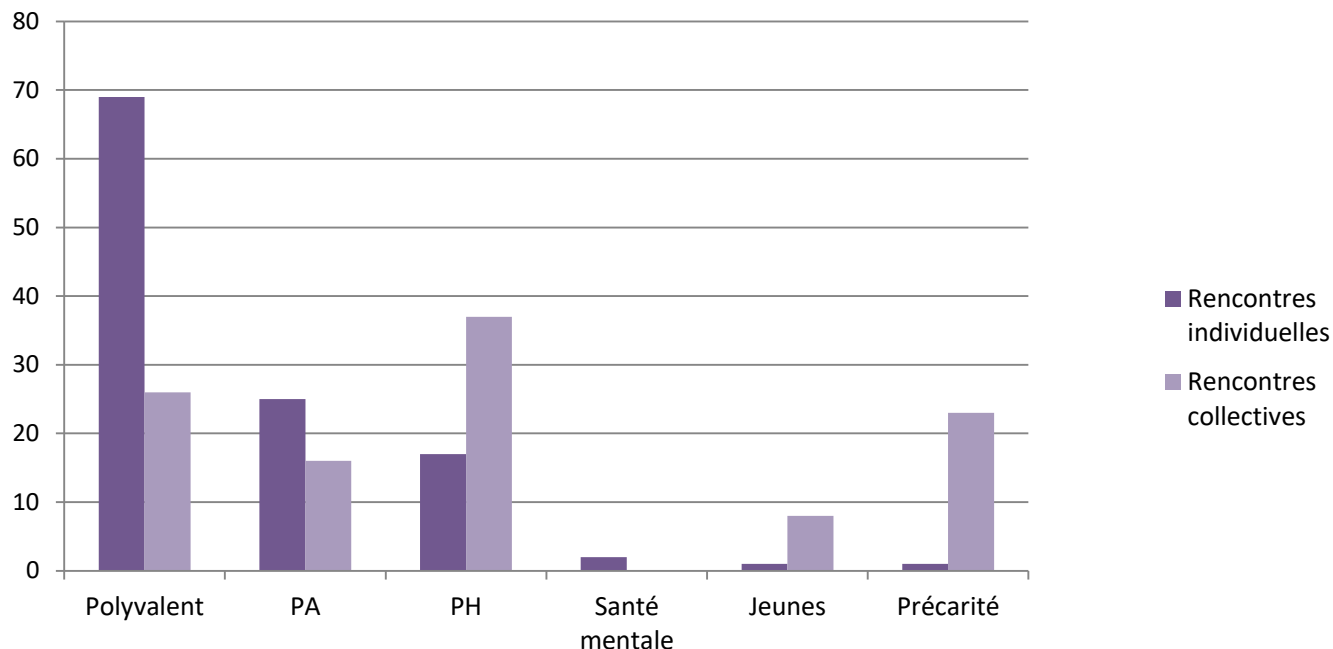
Précisions apportées par M. Werner concernant le virage souhaité pour le développement de l'ambulatoire en psychiatrie. Les besoins sont importants : 11% des personnes en ALD le sont pour des pathologies psychiatriques, soit 5500 personnes environ sur le territoire.



2.3

Les rencontres individuelles et collectives

⇒ 225 professionnels et élus rencontrés depuis octobre 2017.



- A noter :**
- Opportunité : rencontres collectives des partenaires précarité dans le cadre de l'ABS
 - Peu d'acteurs de santé mentale rencontrés afin d'éviter les sur-sollicitations des acteurs car Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) prévu fin 2018.
 - Jeunes : chantier à travailler avec CLS
 - De fait : les acteurs polyvalents accompagnent les autres publics également



2.3

Les Ateliers MAIA

Ces ateliers pluridisciplinaires avaient pour objectifs :

- D'approfondir l'analyse des problématiques du territoire et portant sur le parcours des usagers,
- De faire émerger des pistes d'actions possibles pour corriger les dysfonctionnements,
- De favoriser l'interconnaissance des acteurs et le partage d'expériences.

Mise en place de 4 ateliers MAIA entre mars et juin 2018 :

- Difficultés de maintien/inclusion en milieu ordinaire
- Difficultés d'accès aux soins, aux accompagnements et aux aides
- Gestion des situations de crise et d'urgence
- Liens de coopération : outils et canaux de communication



20-25 participants à chaque atelier, la majorité a participé aux 4 séances

Accueil très favorable de la MAIA et de la polyvalence

Appropriation de la MAIA par les acteurs

Orientation de situations complexes

PARTIE 3

Axes de travail 2019

MAIA Pays de Quimperlé





3.1

Les problématiques identifiées sur le territoire

Les rencontres et ateliers ont permis d'identifier quelques axes de travail :

- Favoriser l'interconnaissance
- Mettre en œuvre un groupe de travail « hébergement temporaire »
- Mettre en place un espace d'échanges de pratiques et d'expériences
- Identifier « qui fait quoi » sur le territoire
- Développer l'accès à un système d'information partagé
- Mettre en œuvre une réflexion sur le « handicap vieillissant »
- Développer des actions visant l'accès aux droits

Pour une cohérence des actions sur le territoire de Quimperlé, les éléments diagnostic ont été mis en perspective avec l'analyse des besoins sociaux portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), les actions relevant du Contrat Local de Santé, et celles portées par le département et l'ARS.



3.2

Les opportunités sur le territoire

- Analyse des besoins sociaux : Chantiers co-portés MAIA-CLS-CD ?
- Conseil territorial de santé : Pour une vision réciproque des projets en cours ou envisagés.
- COPIL précarité / DD ARS : Action d'informations et d'échanges sur l'accès aux droits à Quimperlé, destinée aux professionnels (1^{er} semestre 2019).
- Projet Territorial de Santé Mentale 29 et 56 : Groupes de travail en perspective
- Continuité du CLS de Quimperlé Communauté : 2019



3.3

Les axes de travail 2019 : mécanismes MAIA

Mécanisme ¹	Constats	Axes de travail
Concertation	Composition de la concertation de proximité pour respect de la polyvalence et représentativité de l'offre Absence de concertation portée par PCPE	⇒ Développer la concertation de proximité polyvalente
Intégration	Besoin d'échanges d'expériences et de pratiques Demande des acteurs de savoir « qui fait quoi » sur le territoire Besoin d'outil de partage d'informations	⇒ Mettre en œuvre un « comité de situations complexes » ⇒ Elaborer un référentiel de missions : CLS-CD-MAIA ⇒ Sensibiliser les acteurs au SI Gwalenn
Gestion de cas	Recrutements reportés Attente de cette offre par les partenaires . Elaboration d'une fiche d'orientation commune. Nouveau cahier des charges attendu en décembre 2018.	⇒ Renforcer l'intégration des services GC-PTA-pilotage territorial MAIA



3.3

Les axes de travail 2019 : thématiques parcours

Thématique	Constats	Axes de travail
	En continu et en transversal	Poursuivre le diagnostic du territoire centré sur une approche polyvalente et partagée des problématiques de parcours.
Offre de répit	Offre HT limitée sur le territoire Absence d'offre pour PH-psychiatrie Accompagnement par ARS reporté	Mettre en place un groupe de travail : Hébergement temporaire
Vulnérabilité	Souffrance psychique des jeunes Difficultés de repérage et d'orientation Besoin de savoir « qui accompagne qui, quand, comment dans la parcours ? »	Améliorer le repérage de la vulnérabilité par les professionnels Favoriser l'interconnaissance (cf axe intégration)
Partage d'informations	Méconnaissance de la législation par les acteurs Faible utilisation des messageries sécurisées GT 29 initié en 2018.	Favoriser l'échanges de bonnes pratiques (cf Axe 1 intégration) Déployer un outil sur le partage de l'information : guide / sensibilisation
Personnes en situation de handicap vieillissantes	Orientation situation complexe PH vieillissent mieux mais prématurément Parents vieillissent mieux mais sans anticipation de l'évolution	Elaborer un groupe de travail sur les PH vieillissantes



Relevé de décisions

Observations :

- **Modalités d'organisation du Comité de situations complexes à affiner : doit-il cibler des thématiques pour cibler les professionnels mais risque de cloisonnement, ou être polyvalent et ouvert à tous les secteurs et champs d'intervention pour enrichir les pratiques ? Doit-il se constituer à la demande comme l'expérience du SIAO ?**

⇒ Expérimentation et évaluation présentée à la prochaine concertation de proximité.

➤ **Feuille De Route 2019 validée par les membres présents.**

PARTIE 4

Calendrier 2019





Proposition de dates 2019

Proposition :

- **Mardi 22 janvier 2019, 14h** : concertation plénière informative sur éléments diagnostic et FDR 2019 validée en Concertation départementale.
- **Mardi 30 avril et 15 octobre 2019, 14h-17h** : 2 concertations restreintes pour suivi des actions et point sur remontée des dysfonctionnements, demande des acteurs...
- **Pas de connaissance d'autres temps forts à ces moments**



2018





MAIA - Pays de Quimperlé

Merci